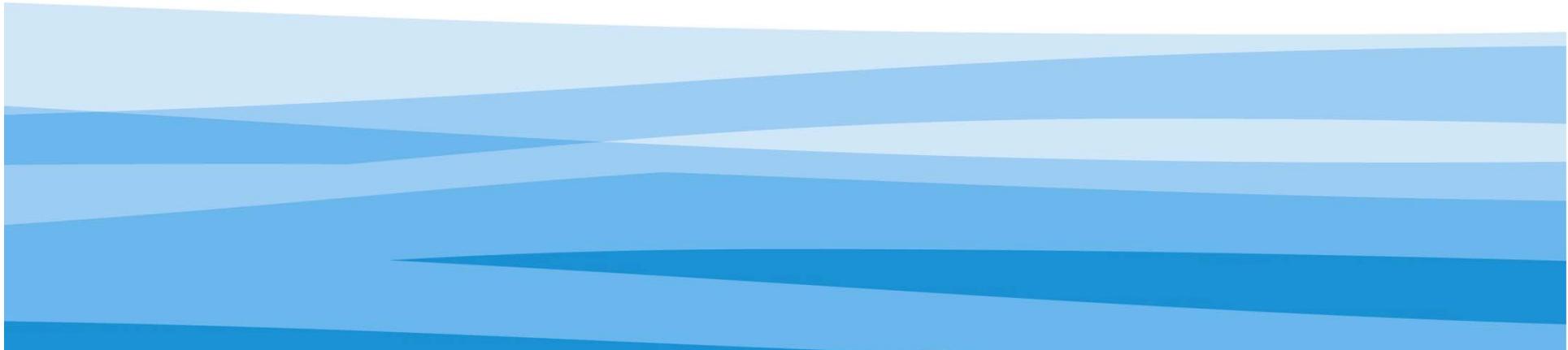




Plans « J'apprends à nager » et « Aisance Aquatique »



**AISANCE
AQUATIQUE**





Plans « J'apprends à nager » et « Aisance Aquatique »

AISANCE
AQUATIQUE

• Concept des plans :



- **Objectifs** : lutter activement contre le phénomène des noyades et réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive en soutenant les stages ou modules d'apprentissage de la natation développés en dehors du temps scolaire.
- **Cible** : enfants âgés de 4 à 12 ans, ne sachant pas nager, résidant prioritairement dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) et/ou dans les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).
- **Structures éligibles** : les associations sportives, les collectivités territoriales ou leurs groupements, les associations et groupements d'intérêt public qui interviennent dans le domaine des APS.
- **Financement des projets** : ANS via les Projets Sportifs Territoriaux (PST). Les crédits mobilisés pourront contribuer au financement de l'encadrement du stage, de l'assurance et des transports.
- **Coût de participation** : gratuité pour les familles.





Plans « J'apprends à nager » et « Aisance Aquatique »

AISANCE
AQUATIQUE

• Formule d'apprentissage :



- **Stage d'apprentissage** : au moins 10 heures avec des séances de 30 minutes à 1 heure selon le niveau et l'âge des enfants.
- **Périodes** : vacances scolaires, temps d'activités périscolaires et week-ends.
- **Groupe** : 12 enfants maximum concernant les 6 à 12 ans et 10 enfants maximum concernant les 4 et 6 ans ne sachant pas nager issus prioritairement des QPV et/ou des ZRR.
- **Encadrement** : personnel qualifié.
- **Evaluation** : passage du test Sauv'nage de l'ENF pour les 6-12 ans et évaluation continue ou terminale pour les 4-6 ans selon les trois niveaux de compétences définis.
- **Coût de participation** : gratuité.





Plans « J'apprends à nager » et « Aisance Aquatique » - Campagne fédérale 2020 -

AISANCE
AQUATIQUE

- **Modalités d'inscription :**
 - 1) Prise en compte des conditions du cahier des charges
 - 2) Consultation des partenaires locaux
 - 3) Dépôt d'une demande de subvention ANS
 - 4) Remplir et retourner le listing d'inscription (*fichier Excel*)
 - 5) Remplir et retourner le formulaire d'agrément
 - 6) Avis de la ligue





Plans « J'apprends à nager » et « Aisance Aquatique »

- Campagne fédérale 2020 -

AISANCE
AQUATIQUE

- **Accompagnement fédéral :**
 - **Aide au montage des projets et des dossiers** (*fiches d'accompagnement ANS, coordination territoriale...*)
 - **Licence spécifique « J'Apprends à nager / Aisance Aquatique »** (*15€/licencié*)
 - **Dotation** : affiches, leaflet, bonnets, tee-shirts, attestations de participation, attestations de réussite Sauv'nage, brochures prévention des noyades
 - **Accompagnement financier fédéral** (*en plus de l'ANS et CT*)



